

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 30 mars 2020

#COVID-19 : Résistance: 44 millions d'euros pour les entreprises et les associations du Grand Est

La Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les Conseils Départementaux et les EPCI du Grand Est créent « Résistance » : un fonds de 44 millions d'euros au bénéfice des entreprises et des associations.

Il s'agit d'agir en complément des initiatives déjà impulsées afin de ne pas laisser certaines structures économiques sans accompagnement financier. Un accompagnement inédit qui se matérialise sous-forme d'avance remboursable, pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

A raison d'une contribution à hauteur de 2€ par habitant et par niveau de collectivité, abondé par une somme de 11 M€ par la Banque des territoires, la Région Grand Est, les 10 Conseils Départementaux et les 249 EPCI du Grand Est, créent le fonds « Résistance ». Initié par la Région, ce fonds va mobiliser 44 M€ dans les prochains jours.

Ces avances de trésorerie, remboursables dans un délai d'un an voire plus en cas de difficulté, vont permettre d'octroyer des aides de 5.000 à 10.000€ aux entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés, avec un soutien qui peut monter à 30.000€ pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand.

A ces aides, pourra s'ajouter une « prime d'activité » forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5000 € destinée à aider les entreprises en fonctionnement dans un secteur d'activité jugé essentiel à verser une prime à leurs salariés.

Cette mobilisation générale des acteurs publics vient en subsidiarité avec les autres dispositifs mis en œuvre par l'Etat, du Fonds de solidarité déployé par l'Etat et les Régions mais aussi en complément du prêt rebond déployé par la Région Grand Est qui mobilise déjà 150 M€.

Inédit en France, un tel dispositif doit permettre aux plus petites entreprises mais aussi au secteur associatif ou non-marchand de passer le cap de cette crise, et l'instruction des dossiers, simplifiés, sera effectuée à l'échelle de chaque territoire de manière souple et agile, par un comité associant les trois niveaux de collectivités pour répondre efficacement aux besoins identifiés localement.

La solidarité des EPCI, des Départements et de la Région, appuyés par la Banque des Territoires, est une réponse forte au monde économique et associatif et un encouragement à d'ores et déjà préparer l'après-crise avec des acteurs locaux forts et immédiatement opérationnels.

CONTACTS PRESSE

Région Grand Est : Nathalie Schaubert – nathalie.schaubert@grandest.fr – 07 89 62 90 44

Banque des territoires : Patrick François directeur régional - Patrick.Francois@caissedesdepots.fr